



Plantation, détention et consommation cannabis

Par sid88ziss

je faisais pousser 5 pied de cannabis et ce matin je viens de me faire perquisitionné par les gendarmes puis emmener au commissariat et interrogé. ils doivent me rappeler cet après midi après avoir eu le procureur au téléphone. qu'est ce que je risque?

Par jury34

Bonjour,

Voici la peine encourue :

Article 222-37 du Code pénal :

Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Le transport, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition ou l'emploi illicites de stupéfiants sont punis de dix ans d'emprisonnement et de 7500000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de faciliter, par quelque moyen que ce soit, l'usage illicite de stupéfiants, de se faire délivrer des stupéfiants au moyen d'ordonnances fictives ou de complaisance, ou de délivrer des stupéfiants sur la présentation de telles ordonnances en connaissant leur caractère fictif ou complaisant.

Les deux premiers alinéas de l'article 132-23 relatif à la période de sûreté sont applicables aux infractions prévues par le présent article.

Bien cordialement

Par sid88ziss

merci, je suis maintenant convoqué devant le procureur. de la republique le 12 décembre prochain, aujourd'hui j'ai du assister à la destruction de mes pauvres petits pieds de cannabis à la gendarmerie, ça m'a brisé le coeur !

maintenant, le soir pour pouvoir trouver le sommeil je vais devoir me bourrer de médocs et la journée pour trouver l'appétit ça va être galère. je suis poli-toxicomane alcoolique abstinent depuis plus de 3 ans, sous traitement méthadone, le cannabis m'aidais bien et je ne voulais pas faire marcher le deal, c'est pour ça que je faisais pousser, maintenant je vais devoir soit me procurer chez des putains de dealers avec le risque de replonger dans la came; en plus je vais recommencer à déprimer à mort et surement me remettre à boire!!! j'ai une hépatite C chronique qui a résisté à 3 traitements sur + de 3 ans:2bi-thérapie(interféron+ribavirine) et une tri-thérapie(interféron+ribavirine+télaprevir)super dur à supporter(effets secondaire atroces+dépression) sans aucun succès. le moi prochain je vais peut-être tenter un 4ème traitement à moins que je laisse tout tomber, que je me remette à me défoncer jusqu'à ce que mort s'en suive.

ils auraient pu me foutre la paix et me laisser vivre tranquillement surtout que je ne vois pas quel tort j'ai bien pu causer à cette putain de société en faisant pousser quelques plantes qui amélioreraient juste un peut mon morale!

quand je pense à tous ses politiciens(entre autre) pourris jusqu'à l'os et qui n'ont quasiment jamais de soucis, ça me donne envie de vomir ou alors de tout péter et de me flinguer avec une bonne overdose. la justice c'est toujours pour les même c'est pour ça que j'y crois plu. merde à l'humanité entière!!!

Par jury34

Bonjour,

Vous avez encore une question ?

Cordialement

Par sid88ziss

Non, plus de question. Merci